

**Les défis de la traductologie dans Utopia  
d'Ahmed Khaled Tawfik**

تحديات الترجمة من خلال رواية يوتوبيا للأحمد خالد توفيق

إعداد

هياح فصحى كامل

### الملخص العربي

في علم اللغة، الصرف هو دراسة الكلمات وتكوينها وعلاقتها بكلمات أخرى في نفس اللغة. ويحلل بنية الكلمة وأجزاء الكلمة، مثل السيقان، وعلم أصول الكلمات، والبادئات واللواحق. حيث يأخذ علم الصرف في الاعتبار أجزاء الكلام والتنغيم والضغط، وكيف يمكن للكلام السياقي أن يغير نطق الكلمة ومعناها. يختلف علم الصرف عن التصنيف الصرفي وهو تصنيف اللغات بناءً على استخدامها للكلمات، والمعاجم وهي دراسة الكلمات، وتكوين المفردات. في حين أن الكلمات، إلى جانب النقد، مقبولة عمومًا باعتبارها أصغر وحدات بناء الجملة، في معظم اللغات، وإلا فإنه يمكن ربط جميع الكلمات العديدة بكلمات أخرى عن طريق قواعد تصف بشكل جماعي قواعد تلك اللغة.، وسوف يتطرق البحث الى جوهر المشكلات التي واجهها المترجم عند ترجمته نص من اللغة العربية الى اللغة الفرنسية وهنا يجب ان نبحت عن تركيب الجملة فى اللغة العبرية ومدى استيعاب المترجم لها ونقله ذلك الى اللغة الفرنسية بمدلولاته العربية حتى يستطيع القارئ الفرنسي استيعاب الفكرة جيدا التى نقلها المترجم بمنتهى الدقة والموضوعية

## Résumé

En linguistique, la morphologie est l'étude des mots, de leur formation et de leur relation avec d'autres mots dans la même langue. Il analyse la structure des mots et les parties de mots, telles que les radicaux, les étymologies, les préfixes et les suffixes. Comme la morphologie considère les parties du discours, l'intonation et le stress, et la façon dont le discours contextuel peut modifier la prononciation et la signification d'un mot. La morphologie diffère de la classification morphologique qui est la classification des langues en fonction de leur utilisation des mots, et de la lexicographie, qui est l'étude des mots, et de la formation du vocabulaire.

Alors que les mots, avec les critiques, sont généralement acceptés comme les plus petites unités de syntaxe, dans la plupart des langues, sinon toutes de nombreux mots peuvent être liés à d'autres mots par une grammaire qui décrit, collectivement, la grammaire de cette langue.

## Introduction

L'étude linguistique peut se faire de deux manières : sur le texte lui-même ; et dans ce cas, elle s'opère sur la structure textuelle. Mais elle peut également se faire sur les problèmes posés par la traduction d'un texte ; et c'est, pour ainsi dire, le cas de notre travail. Cette recherche est donc l'objet d'une étude linguistique faite sur les difficultés auxquelles nous étions exposés au cours de notre traduction du roman en question<sup>1</sup>. A ces difficultés, qui sont d'ordre sémantique, lexical, syntaxique et culturel, nous avons essayé de trouver des solutions, plus ou moins, adéquates en vue de mettre le récepteur à l'abri de toute sorte d'ambiguïté.

La question clé de cette recherche est alors les problèmes linguistiques de la traduction du présent roman et non pas ceux du texte français. Et pour mettre le point sur le I, nous allons parler de la définition de la traduction ; ensuite, nous allons aborder, d'emblée, l'importance et la difficulté de la traduction littéraire.

La traduction est quasiment omniprésente dans tous les aspects de la vie. Ceci dit, elle est d'une grande importance dans la mesure où l'on a constamment besoin de s'ouvrir au monde. Donner une définition précise à "la traduction" n'est pas tâche facile parce que les théoriciens, eux-mêmes, ne se sont pas mis d'accord sur une seule notion. Ceci est probablement dû à la nature du texte à traduire et aux difficultés de la traduction qu'envisage le traducteur.

A noter que le verbe *traduire*, qui vient du latin (*traducere*), signifie, selon Le Littré<sup>2</sup> (dictionnaire français), faire passer ou traverser. Dans ce dictionnaire, (traduire) indique faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. Ce verbe porte plusieurs sens. On peut aussi le définir comme transmettre, interpréter ou exprimer. Selon Oseki-Dépré, le mot "traduction" a été pour la première fois utilisé en français par Etienne Dolet, en 1540, la

---

<sup>1</sup> Khaled Tawfik (Ahmed), *Utopia*, Éditions du seuil, Paris, 2008.

<sup>2</sup> LITTRÉ Emile : Dictionnaire de la langue Française, Paris, Gallimard, Hachette, 1956

traduction c'est la transformation du texte exprimé par les moyens de la langue de départ, en texte exprimé par les moyens de la langue d'arrivée."<sup>1</sup> Mais Umberto Eco estime que la traduction dit " Presque la même chose dans une autre langue"<sup>2</sup>. Dans cette perspective, la traduction est le moyen de transmettre le sens de la langue d'origine dans la langue d'accueil.

La traduction littéraire n'est pas seulement la transmission du message du texte à traduire, mais elle consiste aussi à faire une coïncidence entre les vocables et la pensée de l'auteur et à réaliser le principe de l'effet équivalent qui vise à donner les mêmes émotions du lecteur du texte-source au lecteur du texte traduit. La traduction littéraire consiste donc à "reproduire dans la langue réceptive le message de la langue source au moyen de l'équivalent le plus proche et le plus naturel, d'abord en ce qui concerne le sens, ensuite en ce qui concerne le style."<sup>3</sup>

Dans cette perspective, la traduction littéraire intègre la forme dans le sens. En ce sens, le traducteur devient un co-auteur. Il est toujours le faux jument de l'auteur. Il est, pour ainsi dire, un écrivain raté. Il lui appartient d'être un bon rédacteur en langue-cible. Il rend service au lecteur et " ne doit pas se contenter d'être un bon linguistique, il doit être un excellent ethnographe : ce qui revient à demander non seulement qu'il sache tout de la langue qu'il traduit, mais aussi tout de peuple qui se sert de cette langue. Alors il est un grand prestidigitateur, un magicien, le prêtre d'un huitième art".<sup>4</sup> Il ne s'agit pas seulement de transmettre le sens du texte mais également l'esprit, la pensée, la philosophie, la culture,

---

<sup>1</sup> OSEKI-DEPRE Inês : Théories pratiques de la traduction littéraire, Ed. Armand Colin, 1999, p.12.

<sup>2</sup> ECO Umberto : Dire presque la même chose. Expériences de traduction, Paris, Grasset, 2007, p.9

<sup>3</sup> TABER (Charles), NIDA (Eugène) : La traduction : Théorie et méthode, Londres, Alliance Biblique Universelle, 1971, p.11.

<sup>4</sup> MOUNIN Georges : Linguistique et traduction, Bruxelles, Dessart et Mardaga, 1976, P.50

etc. Le processus traduisant ne consiste pas uniquement à remplacer les mots d'une langue de départ par ceux d'une langue d'arrivée ni à interpréter des signes en utilisant ceux d'une autre langue, car on dénie ainsi la discipline intellectuelle qu'exige l'opération traduisante<sup>1</sup> : " *La traduction n'est pas une action canalisée dans un passage obligatoire, mais au contraire une réaction permanente. La traduction, c'est du traitement de l'information impliquant une succession continue de prises de décisions*"<sup>2</sup>.

### **Le problème de la structure grammaticale**

Nous savons que le français et l'arabe sont d'origines assez différentes. « Cette différence d'origine implique, sur le plan linguistique, des divergences systémiques importantes qui traduisent des visions du monde parfois relativement fort éloignées les unes des autres.»<sup>3</sup> Nous pourrions dire que chacune de deux langues en question a sa propre structure grammaticale et sa propre vision du monde selon ses moyens d'expression.

Jakobson a conclu que « les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce qu'elles peuvent exprimer.»<sup>4</sup> Cette idée nous fait penser que les langues du monde arrivent à exprimer les mêmes idées, mais que les moyens linguistiques dont elles disposent à cette fin sont différents. C'est grâce à la traduction qu'on peut se rendre compte de la vérité d'un tel point de vue.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> ESSAWY Hoda : Les récits de Voyages : Etude linguistique comparée de certaines interprétations du Coran, Thèse de doctorat, Faculté de Lettres, Université d'Alexandrie, 2006, p.5-6.

<sup>2</sup> DURIEUX Christine : Fondement didactique de la traduction technique, collection "traductologie", N°3, Paris, Didier Erudition, 1988, p.23

<sup>3</sup> Nguyen, T.T : Etude contrastive de la temporalité en français et en vietnamien, (thèse de doctorat), Faculté des sciences humaines et sociales, Université de Paris Descartes, France, 2013, p.10

<sup>4</sup> J acobson R. : Essais de linguistique générale, Paris, Minuit, 1963, p.83

<sup>5</sup> CF: D0-Huinville D.T: Problèmes de linguistique lies a la traduction (vietnamien-français), Plurilinguisme et traduction, Harmattan, 2009, p.1

Avant d'examiner quelques problèmes de traduction liés à la structure grammaticale, il nous conviendrait de montrer quelques caractéristiques générales de la langue arabe. Cette dernière est parlée d'abord par les Arabes. Elle se déploie géographiquement sur plusieurs continents et s'étend sociologiquement à des peuples non arabes. Aujourd'hui, elle est devenue l'une des langues les plus parlées dans le monde. C'est la langue officielle de plus de vingt pays et de plusieurs organismes internationaux, dont l'une des six langues officielles de l'Organisation des Nations unies.<sup>1</sup>

À la différence du français et des langues européennes, l'arabe n'est pas pourvu de temporalité. Selon nos connaissances, cette langue dispose de trois temps verbaux : le passé, le présent et le futur. Elle ne connaît ni les modes ni la concordance des temps. Par contre, le français en est riche. De même, « manquent ainsi au français le duel, l'opposition féminin/masculin pour les pronoms de la deuxième personne (tu es à la fois masculin et féminin). À l'arabe manquent le pronom possessif, l'auxiliaire et la copule au présent. Certains faits communs présentent toutefois quelques différences partielles ; l'adjectif possessif antéposé en français est postposé au substantif en arabe, et le participe dérivé, en français, des verbes intransitifs, n'est en arabe que des verbes transitifs, sauf en cas de transitive indirecte.»<sup>2</sup> En d'autres termes, l'arabe et le français ne possèdent pas les mêmes structures grammaticales. C'est pour cela que certains changements s'effectuent lors du passage du français vers l'arabe. Cela confirme l'idée que toute langue a sa propre structure et ses propres façons de dire. Egalement, nous avons l'idée que l'ordre des mots dans chaque énoncé est différent d'une langue à l'autre. Le français, par exemple, préfère commencer par le sujet alors que l'arabe commence par le verbe. Disons en français, par exemple : l'homme est venu, mais en arabe, nous disons de préférence : اقبل الرجل

---

<sup>1</sup> CF: Langues et grammaire en (Ile de) France ( <http://lgidf.cnrs.fr/arabe>), consulté le 17 juin. 2024.

<sup>2</sup> Bechraoui M.F: La grammaire française à l'usage des Arabes (1854) de Gustave Dugat et Fārès Echchidiāk, in Histoire Epistemologie Langage, 32/1, 2001, p.119

Sur le plan morphologique, nous savons que les pronoms personnels du sujet sont le plus souvent explicites en français alors qu'en arabe, ils sont systématiquement omis. Aussi les locutions françaises suivies d'un subjonctif ne sont-elles pas transférées de la même manière en arabe. Il serait donc nécessaire de bien maîtriser la temporalité et la syntaxe des deux langues en question. Cette maîtrise semble indispensable pour que la traduction soit correcte et acceptable.

Sur le plan pratique, nous pouvons dire que les problèmes de traduction se posent quand nous traduisons un texte de la langue source à la langue cible c'est-à-dire lors du passage du français à l'arabe. Cela renvoie à l'idée que le français et l'arabe ont chacun sa propre structure grammaticale. Le passage du français en arabe ne pourrait se faire sans provoquer des modifications puisqu'il serait impossible de transmettre les formes et les temps verbaux de la même concordance vers la langue cible.

Dans les pages suivantes, nous allons essayer d'envisager autant que possible les problèmes de traduction liés à la temporalité et à la structure grammaticale à partir des exemples tirés du corpus. Dans le but d'obtenir une traduction acceptable et lisible, nous allons essayer d'utiliser la langue arabe standard. Evidemment, l'arabe standard est vivant dans son secteur d'utilisation et il évolue constamment comme le cas de toute langue vivante. Il s'apprend à l'école comme le français standard. Et ce n'est pas parce qu'on est d'origine arabe qu'on est forcément bon en arabe. La langue arabe originale demande autant d'effort que n'importe quelle autre langue naturelle. Elle correspondrait au français standard, écrit et soutenu.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> C F: Houyel T: La problématique des interférences langagières entre l'arabe et le français, Document proposé par le Lycée Français de Jérusalem (AEFE zone Europe du Sud-Est), juin 2010, p.4

### **Le transfert de la structure grammaticale**

À présent, nous allons essayer d'aborder quelques difficultés concernant l'existence de certaines éléments non connus dans la langue cible. Prenons tout d'abord le cas du participe présent d'après la traduction de la citation suivante : « Renonçant à l'idée d'un diner à trois chez elle, Nadine téléphone à Bamezon, me présente et lui fait part de ma demande. » (p.18)

اجرت نادين اتصال هاتفي مع باميزون ، بعدما تخلت عن فكرة العشاء الذي يجمع (p.14) ثلاثتنا في بيتها ، وقدمتني اليه واخبرته بطلبي.

Le participe présent est un mode très répandu en français mais il n'est pas utilisé en arabe de la même manière. Pour rendre le texte cible plus lisible, nous avons modifié l'ordre des mots ou des énoncés du texte source, tout en respectant les exigences syntaxiques imposées par la langue cible. En effet, nous avons pour but de chercher autant de cohérence sur le plan sémantique, autant d'homogénéité sur le plan de narratologie, et de rendre plus clairs les liens implicites lors du passage du français vers l'arabe.

Il y a d'autres difficultés concernant la connaissance de certaines constructions qui n'existent pas dans la langue cible. Notons le cas de l'inversion du pronom sujet et du verbe introducteur. Ce cas pourrait être courant en français écrit et dans certaines formes du discours direct. Cette construction serait impossible en arabe. En effet, bien que l'ordre dans les énoncés arabes soit relativement libre, il ne serait pas acceptable pour autant d'avoir après le verbe un sujet de type pronominal (il, elle, je...)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> CF: Alrahabi M. : Les difficultés de l'utilisation du discours rapporté en français chez des apprenants arabophones : Interférences langagières et perspectives pédagogiques, Colloque international « Le FLE au crible de la Grammaire » Abou Dhabi, 3 Mars 2013, p.6

Observons les énoncés les plus utilisés tout au long du texte source, par exemple : dit-il, me demande-t-il, fait-il, décide-t-il, semble-t-il, lâche-t-elle, énonce-t-il, etc. Dans ce cas, nous pouvons parler de l'incise. Celle-ci est une proposition dépendante qui contient un verbe introducteur. Ce dernier permettrait d'insérer un discours direct. L'incise pourrait se placer à l'intérieur des paroles rapportées. Elle pourrait venir avant ou après le dialogue. Abordons la citation suivante :

« Elle sourit, découvrant des dents serrées et bien alignées. "Avez-vous rencontré d'autres personnes autour d'Eric ?" Demande-t-elle. Je refuse d'évoquer Nadine. "Je souhaite m'entretenir avec son épouse." L'idée semble l'interloquer. "Soyez prudent", dit-elle après un instant.» (p. 97)

Le cas d'inversion du pronom et verbe ne serait possible dans la langue cible. Cependant, nous pouvons adopter une façon claire et stricte qui s'applique à toute sorte de propositions incisives. Nous pourrions mettre l'incise hors de paroles rapportées. Puis, nous pourrions le séparer complètement du discours direct en l'attachant aux propos du narrateur. Ensuite, par l'emploi des signes de ponctuation (deux points après les verbes de paroles, et un tiret avant le discours rapporté directement), nous aurions le choix d'attribuer directement la parole aux personnes qui parlent, chacune à son tour.

De plus, le cas d'un sujet infinitif est plus répandu en français. Nous pourrions traduire cette forme par l'ajout de la particule (ان) + présent arabe ou par un syntagme nominal. Notons cet énoncé : « lui rendre visite dans un bureau c'est se présenter en importun puisque c'est l'interrompre de ses préoccupations ». (p.18) Par le procédé de transposition, nous traduisons cet exemple par :

(P.14) فزيارته لأحد المكاتب تمثل ضيقاً له لأنها ستعطله عما يشغله . -

Le mode présentatif qui appartient le plus souvent à l'oral pose une autre difficulté lors de la traduction. Il se trouve davantage dans le texte de départ comme c'est, voilà, etc. Nous essayons de le traduire souvent par انها،انه)ou en fonction du contexte. Signalons cet énoncé : « C'est homme vraiment intéressant.» (P. 16) Cet énoncé pourrait se traduire par:

- P.13. انه حقاً رجل لطيف -

Ainsi, certaines constructions qui existent en français, n'existent pas nécessairement en arabe, et inversement. Par conséquent, nous avons essayé d'utiliser toutes les possibilités que nous offre la langue cible pour transmettre le texte source d'une manière très claire et assez simple avec l'impact qu'un lecteur bilingue parviendrait à préférer la traduction à l'original. Notre traduction pourrait se véhiculer sans négliger complètement le niveau oral de la langue cible.

## Conclusion

Dans cette recherche, nous avons discuté des problèmes d'ordre morphosyntaxique de la traduction de French *Utopia* par Ahmed Khaled Tawfiq, et nous avons abordé certains points importants de cette recherche, notamment la Transposition ou la Réécategorisation, dans laquelle nous avons parlé de l'utilisation de la stratégie pour recréer lorsque le sens est complexe dans la langue cible. Nous avons également mentionné la traduction par suppression et discuté de la manière de révéler plus clairement la différence entre les deux langues pendant le processus de traduction, ainsi que des situations où l'idée dans la langue source n'est pas traduite de la langue cible. Nous avons également discuté de quelques petits éléments dans un bref résumé pour clarifier ces points.

Nous avons aussi abordé certaines images stylistiques en langue française, leur concept, quelques citations et l'importance de la rhétorique dans leur sens. Nous n'oublions pas les figures rhétoriques les plus importantes telles que la comparaison, la métaphore, la métonymie, et quelques exemples qui illustrent tout de ce qui précède.

La métonymie comporte de nombreux éléments importants dans la littérature arabe, notamment :

1- Transmettre le sens métaphorique : la métaphore aide à transformer les significations de la vérité directe en images métaphoriques et intéressantes. Grâce à la métonymie, l'impact des mots est renforcé et des significations plus profondes et plus complexes sont véhiculées.

2- Rendre le texte plus attrayant et plus beau : La métaphore donne au texte littéraire de nouvelles dimensions et augmente son attrait les textes littéraires deviennent ainsi plus créatifs et plus beaux. Grâce aux comparaisons et aux métaphores, les écrivains peuvent créer de magnifiques tableaux de mots.

3- Se concentrer sur les détails : Lorsqu'il utilise la métaphore, l'écrivain doit se concentrer sur les détails et choisir les mots appropriés pour atteindre l'image souhaitée. Cela améliore les compétences en rédaction descriptive et la capacité de l'écrivain à captiver et à intéresser les lecteurs.

4-Développer l'imagination : L'utilisation de la métaphore contribue à développer l'imagination du lecteur et permet de visualiser plus facilement les événements et les situations de manière plus réaliste et détaillée. La métaphore ouvre les portes de l'imagination, enrichissant ainsi les textes littéraires.

## Références

### I- Corpus

Ahmed Khaled Towfik, Utopia, Éditions du seuil, 2008.

Richard Jacquemond, Utopia, Éditions originale en arabe, 2013.

### II- ouvrages généraux

- Alise Lehman et Françoise Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie – Sémantique et morphologie, 2003 , p 90,87,188.

-Arsaye J.P: Français – créole / créole – Français de la traduction, Ethique, pratique. Problèmes, Enjeux, © L' Harmattan, 2004.

-Chuquet Helène et Paillard Michel. Approche linguistique des problèmes de traduction anglais → français, Editions révisée, ophrys,1989, p.11.

-Fradin Bernard, Nouvelles approches enmorphologie, ©presses Universitaires de France, 2003, p.5.

-Henri Morier, Dictionner de poétique et de rhétorique, Presse universitaires de France, 1998.

-Joseph Naoum Hajjar, Une étude sur les principes de la traduction, Dar El-Machreq, Beyrouth, 1995, p.199.

-Joseph Naoum Hajjar, Études sur les origines de la traduction, Dar AL-Machreq, Beyrouth, 7e édition 2002 AD, p. 225.

-Abdel Aziz Ateeq ,Sur la rhétorique arabe, la science de la déclaration, Dar AL-Nahda ALArabia pour l'impression et l'édition , Beyrouth,37 sans date AD,P.157.

-Mortureux M.F; La Lexicologie entre langue et discours, © Armand Colin NUEF,2001,p.45.

-Niklas – Salminen A., la lexicologie, ©Armand Colin /VUFF, 2003.

-Pierre Guiraud, la stylistique, presse Universitaire de France, Paris, 1967, p19.

-Patrick Bacry, Les Figures de style,1992, p.9, 31,84,40.

-Peter Newmark, Trends in Translation - Aspects of Translation Theory, traduit par Dr. Muhammad Ismail Saini, Maison d'édition Durar Al-Marikh, Riyad, p. 172.